



Publié sur *Aubergenville* (<https://www.aubergenville.fr>)

[Accueil](#) > Inscription sur les listes électorales

---



**Voir aussi :**

[En savoir plus sur service-public.fr](#)

[S'inscrire en ligne](#)

[Interroger sa situation électorale](#)

### **Pour pouvoir voter, il faut :**

- être inscrit sur les listes électorales,
- être âgé d'au moins 18 ans,
- être de nationalité française, (un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes).
- jouir de ses droits civils et politiques.

**Inscription par voie postale ou en ligne uniquement, formulaire et inscription via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

### **Pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales d'une commune, il faut :**

- soit y être domicilié (excepté pour les moins de 26 ans qui peuvent s'inscrire dans la commune de domicile de leurs parents)
- soit y avoir une résidence effective et continue depuis au moins six mois
- soit y être assujetti aux impôts locaux depuis au moins 2 ans l'année de la demande

### Pièces à fournir :

#### **- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans**

*à défaut fournir une pièce mentionnée dans l'arrêté ministériel INTA1827997 du 16/11/2018 accompagnée d'une preuve de la nationalité française (acte de naissance, déclaration d'acquisition, ampliation du décret de naturalisation ou réintégration, certificat de nationalité française)*

#### **- Justificatif de domicile :**

- facture de moins de 3 mois au nom du demandeur (eau, gaz, électricité, assurance habitation, téléphone fixe, bulletin de salaire ou titre de pension, quittance de loyer non manuscrite)
- pour les personnes hébergées : certificat d'hébergement de moins de 3 mois + copie de la

pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif officiel où figure l'adresse de la personne hébergée

- taxe d'habitation ou taxe foncière ou cotisation foncière des entreprises des 2 dernières années (uniquement pour les personnes qui n'habitent pas la commune mais qui y sont contribuables)

---

**Source URL:** <https://www.aubergenville.fr/article/inscription-sur-les-listes-electorales>